

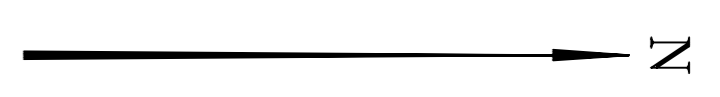
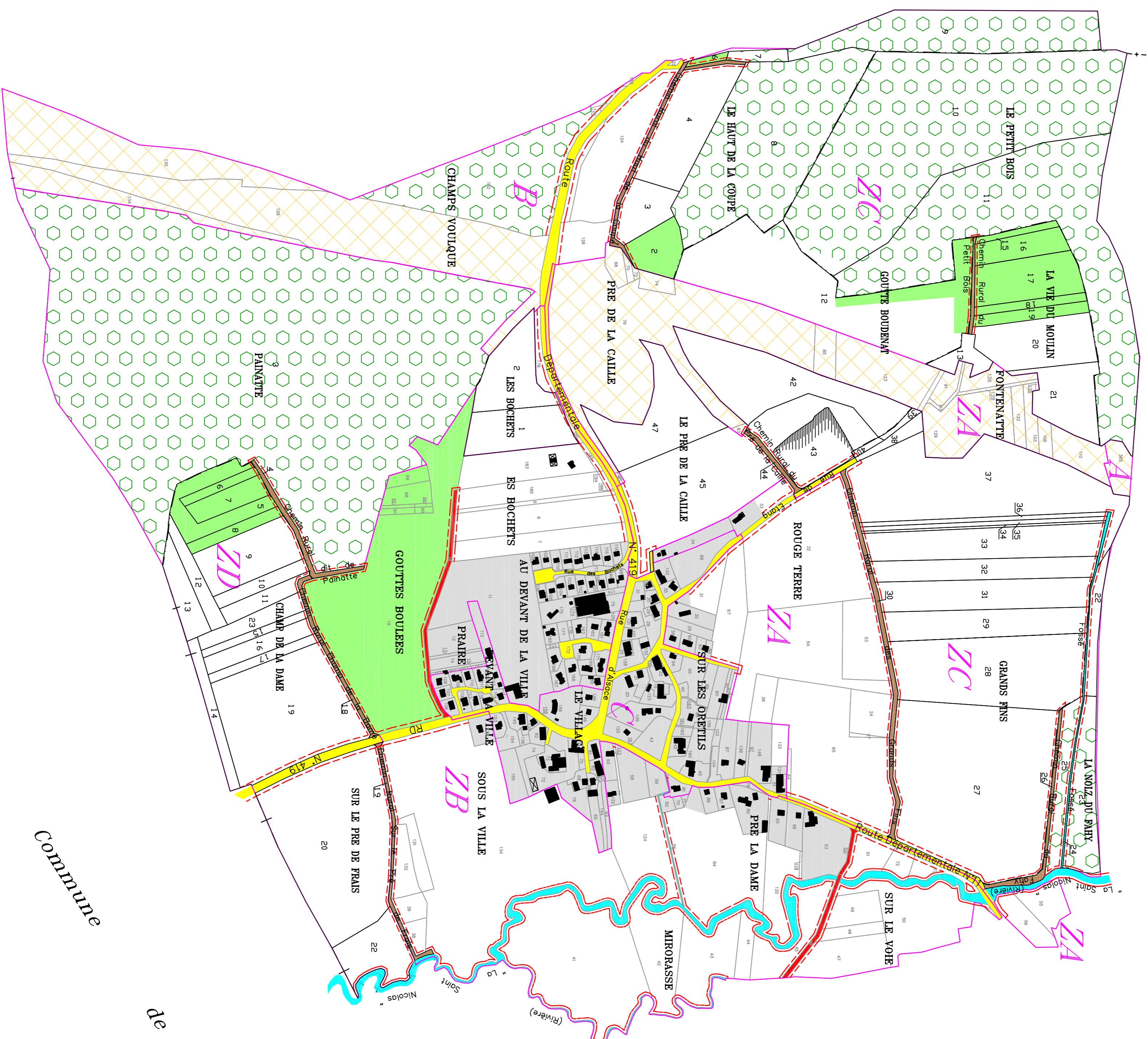
Commune de FONTAINE

Commune de
PIAFFANS

Commune de BESSONCOURT

Commune
de

FOUSEMAGNE



DEPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT
Aménagement Foncier Agricole et Forestier
Commune de FRAIS

PLAN parties exclues et remembrées

REGLEMENTATION DES BOISEMENTS

- Parcelle bâtie ou environnement du bâti : Boisement Interdit
- Boisement Interdit
- Boisement libre
- Boisement réglementé
- Forêt communale soumise au régime forestier ou forêts relevant d'un plan simple de gestion
- Boisement interdit le long des fossés, ruisseaux, routes départementales, rivières communales, canaux vuex et stupans & captation (Vsu largeur sur règlement)
- Emprise LCV exclue

Echelle : 1/5000ème

Dressé par le Cabinet DELPLANQUE & ASSOCIES Géomètre-Expert à HERICOURT 70400
1 rue Martin Niemöller Téléphone : 03.84.46.27.85 Fax: 0384567218

Plan approuvé par la Commission Communale dans sa séance du 1er mars 2016. le Président : le Secrétaire :	AFFICHE DU 25/04/2016 AU 30/05/2016. le Maire :
Plan portant en rouge les modifications prescrites par la Commission Communale le Président : le Secrétaire :	AFFICHE DU le Maire :
Plan portant en bleu les modifications prescrites par la Commission Départementale le Président : le Secrétaire :	AFFICHE DU le Maire :